Départements

Organisations non lucratives et Droit social

Bureau de Marseille

Les départements « Organisations non lucratives » et « Droit social – Protection sociale » accompagnent, conseillent et défendent l'ensemble des organismes sans but lucratif sur les plans juridique, fiscal et social, dans tous leurs domaines d'activité.

Riches d'une expérience unique et historique, les départements ont développé une expertise reconnue dans tous les domaines de l'économie sociale grâce à leur équipe transdisciplinaire qui, regroupant plus d'une vingtaine d'avocats, est manifestement l'une des plus importantes et des plus structurées existant en France.

A Marseille, le cabinet DELSOL Avocats dispose d'un bureau depuis 2006.

Le bureau de Marseille du cabinet DELSOL Avocats intervient à toutes les étapes de la vie et du développement des structures de l'économie sociale, notamment lors des situations suivantes :

- Création de structures sociales (fondations, associations, fonds de dotation, syndicats, coopératives, mutuelles, etc.)
- Suivi du fonctionnement courant
- Mise en place de stratégies de réorganisation, restructuration et développement
- Opérations de restructuration : fusions, scissions, apports partiels d'actifs, etc.
- Sectorisation ou filialisation d'activités commerciales
- Audits juridiques, sociaux ou fiscaux
- Gestion de la relation employeurs – salariés – bénévoles
- Accords collectifs
- Droit syndical et représentation du personnel
- Relations avec les collectivités locales, l'Etat et les administrations
- Rédaction de contrats
- Gestion des conflits internes
- Gestion des contentieux administratifs, sociaux, fiscaux, etc.
- Dissolution et liquidation amiable
- Procédures collectives
- Mécénat et parrainage

Quelques illustrations

- Filialisation des activités commerciales d'un syndicat
- Détermination de l'éligibilité d'une structure ou d'une opération au régime fiscal de faveur du mécénat
- Restructuration d'organismes œuvrant dans les domaines sanitaires et sociaux et création de groupements de coopération
- Optimisation de la gestion et de la détention du patrimoine immobilier d'une fondation
- Harmonisation du statut collectif suite à une fusion d'associations
- Mise en place d'unités économiques et sociales et négociation d'accords collectifs d'entreprises

Tous nos clients sont des références nationales mais également locales

Associations
Fondations reconnues d'utilité publique
Fondations d'entreprises
Fonds de dotation
Clubs sportifs (professionnels ou amateurs)
Organismes syndicaux et professionnels
Chambres consulaires
Comités d'entreprise
Coopératives
Groupes de prévoyance
Mutuelles
Organismes sanitaires et sociaux
Collectivités locales
...

DELSOL AVOCATS
LA QUALITÉ DE LA RELATION

Associés

Alexis BECQUART

Né en 1969
Co-fondateur du cabinet
Plus spécifiquement spécialisé en matière de création, d'organisation et de restructuration d'organismes à but non lucratif, de régime juridique et fiscal des syndicats et organismes professionnels, de droit du tourisme.
abecquart@delsolavocats.com

Laurent BUTSTRAËN

Né en 1969
Associé depuis 2004
Plus spécifiquement spécialisé en matière de conseil aux associations, fondations et fonds de dotation, dans les domaines juridiques, fiscaux et contentieux et plus particulièrement dans les domaines de la mutualité, des organismes sanitaires et sociaux, du mécénat et du parrainage, des organismes syndicaux.
lbutstraen@delsolavocats.com

Xavier DELSOL

Né en 1958
Co-fondateur du cabinet
Fondateur des Editions Juris Service, fondateur des revues Juris Associations et Tourisme & Droit, fondateur du cabinet Juris Associations Conseils.
Plus spécifiquement spécialisé en matière de fiscalité, organisation, restructuration et management des associations, de droit des cultes, droit de la culture, droit de la formation, et mécénat et parrainage.
xdelsol@delsolavocats.com

Camille ROUSSET

Née en 1973
Associée depuis 2006
Outre une activité classique de droit du travail, Camille ROUSSET est plus spécifiquement spécialisée en matière de restructurations, d'opérations complexes de réorganisation des organismes à but non lucratif et de contentieux du droit du travail.
Responsable du Pôle Italien, avec une expérience de droit social comparé franco-italien depuis 1997.
crousset@delsolavocats.com

Of counsel

Wilfried MEYNET

Of counsel
Né en 1973
Membre du cabinet depuis 2006
Egalement avocat au Barreau de Luxembourg
Plus spécifiquement spécialisé en matière d'organisation et de restructuration d'organismes à but non lucratif, de fiscalité, d'audits et diagnostics juridiques et fiscaux, de droit des coopératives, de droit du sport et de droit de la culture.
Co-directeur du diplôme universitaire « Droit de l'économie sociale et solidaire » (Aix-Marseille III).
wmeynet@delsolavocats.com

Collaborateurs

Sous l'impulsion de leurs associés, une dizaine d'avocats des départements « Organisations non lucratives » et « Droit social – Protection sociale » sont régulièrement présents à Marseille ; ils sont coordonnés localement par un avocat of counsel.
Le bureau de Marseille mobilise en outre chaque fois que nécessaire d'autres départements du cabinet, tout particulièrement les départements « Droit public » et « Droit des sociétés – Fusions-acquisitions ».

Les associés et of counsel des départements ont édité ou participé à la rédaction de nombreux ouvrages, et notamment :

- Mémento Associations, Editions Francis Lefebvre, 1ère à 11e édition
- Dalloz Associations – feuillets mobiles, Editions Dalloz
- Fiscalité des associations, Editions Juris Service
- Mécénat et Parrainage, Editions Juris Service / AGEC
- Associations et Syndicats professionnels, Editions Juris Service
- Le Code des associations, Editions Juris Service
- Les Fondations reconnues d'utilité publique, Editions Juris Service
- Fonds de dotation, Editions Juris Service et Fonds de dotation, Editions Territorial
- Fonds de dotation, une nouvelle source de financement ? Editions Associations mode d'emploi
- L'audit de l'association, Editions Juris Service
- La responsabilité des organisateurs sportifs, Editions Weka

Ils organisent et participent à de nombreuses formations (PROFESS) et enseignent également en université (Aix-Marseille II et III).

DELSOL Avocats
1, place Félix Baret
13006 MARSEILLE
Téléphone : 33 (0)4 96 11 42 54
Télécopieur : 33 (0)4 96 11 42 52
Métro Préfecture
Parking Félix Baret

Pour plus d'informations :
www.delsolavocats.com

DEL 9003 - 04/2011 - Photographies : Christelle Viviant - semacrea.com